

LIVRE ■ Souscription pour *Mémoires du patois de Sologne bourbonnaise*

## Sept ans au cœur du patois

La Société d'émulation du Bourbonnais lance une souscription pour son prochain livre, *Mémoires du patois de Sologne bourbonnaise - Langage et société*.

Julien Estival

Il aura fallu pas moins de sept années aux membres de la Société d'émulation du Bourbonnais pour composer cet ouvrage de 336 pages dont la parution est prévue pour la fin du mois d'octobre.

### Un colossal travail collectif

Autant de temps nécessaire pour collecter auprès des habitants de la Sologne bourbonnaise le vaste réservoir de mots, de phrases, d'expressions qui sont le patrimoine immatériel de notre société.

« Il ne s'agit nullement d'un énième ouvrage sur le patois bourbonnais », prévient l'avant-propos. Quand ses prédécesseurs se contentaient de proposer un simple glossaire, les



UN TRAVAIL COLLECTIF. Auprès des habitants de la Sologne bourbonnaise, dans le plaisir partagé de la langue. PHOTO PHILIPPE BIGARD

*Mémoires du patois* vont en effet plus loin, recensant les mots et expressions en patois au travers de descriptions concrètes du quotidien d'autrefois (habitat, cultures, élevage, hygiène, habillement, famille) et agrémentées de nombreux récits et d'illustrations.

La seconde partie de l'ouvrage contient un dictionnaire exhaustif du patois, qui fait une place de choix à l'étymologie.

C'est avec une authentique jubilation que les auteurs de la Société d'émulation du Bourbonnais sont allés à la rencontre des gens utilisant en-

core le patois, ravivant ainsi ce lien humain qui, au-delà du bilan conservatoire, est le tissu même de la langue. ■

➔ **Contact.** Le bon de souscription, à envoyer avant le 10 octobre, est téléchargeable sur le site : [www.societedemulationdubourbonnais.com](http://www.societedemulationdubourbonnais.com). Prix avant parution : 24 €.

ÉDUCATION PHYSIQUE ■ L'UNSS compte près de six mille licenciés

## Le sport scolaire fait courir les élèves

Le sport scolaire concerne presque 6.000 élèves dans l'Allier.

L'Union départementale du sport scolaire, UNSS, (\*) compte ainsi 5.945 licenciés (40 % de filles et 60 % de garçons), répartis dans soixante et onze associations sportives d'établissements.

Quarante-deux événements départementaux sont organisés chaque année dans vingt-quatre disciplines sportives différentes.

En 2011-2012, 1.200 élèves ont participé au cross départemental à Yzeure, 1.000 élèves s'étaient qualifiés pour les finales de sports collectifs à Vichy, sans oublier l'organisation d'un championnat de France de rugby minimes à Vichy et le Trans'Allier qui s'est déroulé dans la Montagne Bourbonnaise et à Vichy.

### Trans'Allier

Le Trans'Allier se déroulera cette année sur le nord-ouest du département : dans la forêt de Tronçais à Montluçon, en passant par Cosne-d'Allier et Commentry.

Trente-trois établisse-



BILAN ET PROJETS. La Direction départementale de l'UNSS a tenu son assemblée générale à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

ments ont participé à un championnat de France, dont quatre ont fait un podium.

### Aide financière

Le Conseil général, partenaire financier de l'ensemble des manifestations, s'associe à l'UNSS via l'opération « pas-sport » qui permet aux familles les plus défavorisées d'obtenir une aide financière pour acheter une licence UNSS.

C'est aussi un partenariat avec le Comité départemental de basket représenté par Mathieu Vincent qui propose une formation professionnelle con-

jointement avec l'UNSS. ■

(\*) La Direction départementale de l'UNSS a tenu son assemblée générale en présence d'Antoine Destrès, directeur académique de l'Allier ; Marielle Brun et Jean-Marc Bodet, inspecteurs d'acadé-

mie et IPR-EPS (Inspecteurs pédagogiques régionaux de l'éducation physique et sportive) ; Mylène Toubani-Bardet, directrice Régionale UNSS ; Laetitia Picard, directrice régionale adjointe UNSS et David Quiot, Directeur départemental UNSS de l'Allier.

### ➔ OBJECTIFS

L'UNSS, à visée éducative et sociale, poursuit plusieurs objectifs : être attentif à la vitalité des associations sportives ; favoriser l'accès à la pratique sportive quel que soit son niveau, ses objectifs ; proposer un éventail d'activités équilibré et polyvalent sur toute l'année scolaire ; agir en direction du public féminin ;

développer le sport intégré ; contribuer à la formation citoyenne de l'élève ; assurer un service de qualité intégré au service public de l'éducation nationale et ouvert sur son environnement ; informer et communiquer pour être connu et reconnu et contribuer au rayonnement du sport scolaire en garantissant la qualité des manifestations sportives.

### ■ L'UDOTSI en congrès à Tronget



**TOURISME** ■ Les représentants des dix-sept Offices de tourisme bourbonnais étaient conviés au congrès de l'Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives (UDOTSI) de l'Allier qui s'est déroulé à Tronget. L'occasion de procéder, entre autres, à une harmonisation des statuts de l'Union avec ceux de l'Office national du tourisme, explique François Fradin, le président de l'UDOTSI de l'Allier : « À ce titre, l'UDOTSI pourra désormais ouvrir son réseau à des points info tourisme (PIT) et à des Agences locales de tourisme (AIT). Ces structures pourront donc être labellisées et adhérer à notre réseau d'offices de tourisme ».

### ■ EN BREF

#### MSA ■ Bourse de poursuite d'études supérieures

Les ressortissants du régime agricole, allocataires à la MSA Auvergne ou qui l'ont été, peuvent bénéficier d'une bourse de poursuite d'études pour leurs enfants âgés de 18 à 25 ans, engagés dans des études supérieures (y compris rémunérées) ou une formation en apprentissage, ou des études post-baccalauréat dans le domaine social, médico-social et paramédical. Le montant de l'aide est fixé à 400 €.

Renseignements (conditions d'attribution, modalités de demande, etc.) ou obtention de l'imprimé de demande au 0.969.39.50.50 ou sur [www.msa-auvergne.fr](http://www.msa-auvergne.fr) ■

#### Forfait temps libre

Le forfait temps libre est une prestation de la MSA Auvergne qui concerne les aides aux vacances, aux voyages scolaires, aux loisirs. Les personnes bénéficiant de cette prestation ont reçu en décembre 2011 un courrier accompagné d'un coupon relatif au forfait temps libre 2012. Cette participation aux activités de temps libre concerne notamment en cette période de rentrée, les inscriptions ou adhésions à des stages ou activités régulières culturelles, sportives ou de loisirs, les accueils de loisirs sans hébergement (périscolaire, extrascolaire), les sorties familiales... Pour obtenir la prise en charge de la MSA, il faut impérativement adresser le ou les coupons nominatifs "Forfait Temps Libre 2012", accompagnés des justificatifs de dépenses au service d'Action sociale de la MSA Auvergne avant le 31 janvier 2013. ■

#### Instants santé

Comme chaque année, la MSA propose à ses ressortissants un bilan de prévention santé. Ce bilan est composé d'examen personnalisés en fonction de la tranche d'âge et concerne l'ensemble de la population agricole de 16 à 74 ans. Il est pris en charge à 100 % par la MSA.

Rendez-vous du mardi 25 au vendredi 28 septembre, salle des fêtes, 31, rue du Champfeuillet à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Renseignements : [www.msa-auvergne.fr](http://www.msa-auvergne.fr) ■

#### AGMG ■ Anniversaire

Les associations d'anciens combattants AGMG participeront, dimanche 30 septembre, à 11 heures, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, avec leurs sections et leurs porte-drapeaux, à la cérémonie marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie. Rassemblement des porte-drapeaux à 10 h 15, rue Pasteur, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, face à la grande place. ■

#### COIFFURE ■ Assemblée de la FNC

La section de l'Allier de la Fédération nationale de la coiffure organise son assemblée générale départementale le lundi 1<sup>er</sup> octobre, à 15 h 30, 15, boulevard Ledru-Rollin à Moulins. Tous les salons de coiffure du département sont invités à cette réunion. ■